

REUNION DES MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL GT9 - INFRASTRUCTURE ET RESEAUX – Tarn-et-Garonne

CA du Grand Montauban, CdC Terrasses et Plaine des Deux Cantons,
CdC Garonne et Canal, Scot des Trois Provinces

Type de document	RELEVÉ D'ÉCHANGES ET DE CONCLUSIONS
Groupe de travail	GT9 – Tarn-et-Garonne
Date de la réunion	19 septembre 2011
Lieu de réunion	DDT 82 - Montauban
Référence	GPSO-11-ISA-2-CRT-4730-v1

Synthèse des échanges et avis du groupe de travail

- Introduction

RFF introduit la réunion et indique que celle-ci s'inscrit dans la continuité des échanges tenus en juin 2011. Les études des rétablissements ont été approfondies sur la base du tracé optimisé et des demandes issues lors de la précédente session du GT. Le dossier de fin d'étape est en cours d'élaboration pour être proposé au ministère en fin d'année 2011. A ce titre le préfet de région a sollicité l'avis des communes d'ici fin octobre 2011 sur le projet dans son ensemble.

- **Présentation des rétablissements**

Chaque rétablissement est présenté, ainsi que les rabattements mis en œuvre latéralement à la LGV.

Les échanges ou observations sont répertoriées ci-après :

CG82 :

Le représentant du CG 82 demande que soit étudié pour le carrefour RD 14 - RD 79 2 carrefours giratoires proche du terrain naturel. Il autorise à ce que les pentes puissent être portées localement à 8%.

RFF prend en compte cette demande en prenant en compte l'acquisition éventuelle de l'ancienne ferme à l'angle de la RD 79 et de la LGV au nord.

SAINT PORQUIER :

M. le Maire demande que le rétablissement de la VC au niveau du PRF 198 soit éloigné vers l'est du hameau « Les Planes » de manière à maintenir les accès actuels des riverains.

RFF valide cette demande qui sera intégrée.

LACOURT SAINT-PIERRE :

M. le Maire souhaite que la VC au PRF 206 (sud de la LGV) soit rétablie sous l'ouvrage du canal avec un gabarit réduit.

Par ailleurs, il demande un rétablissement agricole entre le canal et la RD 928. (Post-réunion : ce rétablissement est souhaité le long du bois avec une dimension de 3,5 m de haut sur 7m de large)

RFF étudiera favorablement ces propositions.

GRAND MONTAUBAN :

Mme la représentante du GM demande le passage en déblai de la LGV entre le canal de Montech et l'A20. Par ailleurs, elle souhaite que la sous station soit décalé au sud de la ligne

RFF a noté la demande de passage en déblai qui est en cours d'étude. Concernant le déplacement de la sous station, RFF précise qu'elle est située au plus près de la sous station de Verlhaguet et qu'il sera difficile de la positionner au sud.

BRESSOLS :

M. le Maire de Bressols ne souhaite pas se prononcer sur les rétablissements entre la ligne RFF Paris-Toulouse et l'A20 tant qu'une autre solution ne sera pas trouvée pour le profil en long de la LGV sur ce territoire.

RFF note ces points qui sont en cours d'étude.

M. l'adjoint souhaite que la RD 77 soit rétablie en lieu et place.

RFF étudiera favorablement cette demande.

- **Conclusion :** RFF souhaite que les communes puissent émettre leur avis sur le projet optimisé comme demandé par le préfet.